

DEPECHE DE PRUNIERS

Informations Municipales Décembre 2025



Décorations de Noël réalisées par l'équipe du Service Technique.

EDITORIAL

Cette année 2025, se termine dans un climat politique national compliqué, malgré ce constat, votre Municipalité s'attache à ce que notre Commune soit le moins possible perturbée, même lorsque d'autres instances prennent des décisions qui impactent notre quotidien sans se soucier de notre avis ni même parfois, sans nous questionner :

* La Communauté de communes qui a décidé de lancer une étude sur le foncier bâti avec des conclusions qui n'en doutons pas, risque de provoquer des augmentations sur le montant de certaines taxes foncières...

* L'agence de l'eau Loire Bretagne qui a décidé unilatéralement d'augmenter les taxes sur la consommation d'eau potable et de l'assainissement des eaux usées, là aussi une plus-value est à prévoir sur nos factures...

Côté Commune,

Notre bâtiment associatif et sportif tourne à plein régime avec les utilisations soutenues de nos dynamiques associations.

Notre système de vidéoprotection équipé de 18 caméras est maintenant opérationnel. Nos trois postes d'enseignants ont été maintenus pour la rentrée de septembre.

Et la chaussée de la RD 925 a été remise à neuf « côté Châteauroux » après que notre Commune ait réparé les tampons d'assainissement situés sur la voie refaite.

Comme chaque année, nous vous attendons à la salle des fêtes,

Le vendredi 9 janvier 2026 à 18 h 30 pour débuter une nouvelle année, dans la bonne humeur.

Le Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2026.

Le Maire,

Serge BOUQUIN.

Quelques photos des travaux réalisés sur la RD 925...



DÉCISIONS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

ECLAIRAGE PUBLIC

En vue de la rénovation de l'éclairage public en LED, suivant les objectifs et les missions du conseiller en énergie partagée attaché au Syndicat Départemental des Energies de l'Indre (SDEI), une convention d'adhésion pour ce projet entre la commune et le SDEI permet l'étude chiffrée qui sera soumise à demande de subvention auprès du SDEI et de la Région Centre Val de Loire au titre du CRST.

EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

Redevances Agence de l'Eau :

Les taxes « redevance pour pollution domestique » et « redevance pour modernisation des réseaux » ont été remplacées par 3 nouvelles taxes applicables aux prochaines facturations (2025) services eau et assainissement.

1^{ère} redevance « Consommation eau potable »

2^{ème} redevance pour « performance des réseaux eau potable »

3^{ème} redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif ».

VIDEOPROTECTION

Décision de mise en place d'un système public de vidéo-protection.

Le coût estimé à 37 166.94€ HT a permis de solliciter les subventions ci-dessous :

Etat DETR 14 466.78€	39%
Département FAR 7 433.39€	20%
Département Fonds Vidéoprotection bonifié 7 433.39€	20%
Commune Fonds Propres 7 433.39€	41%
TOTAL : 37 166.94€ HT	100%

La réalisation au cours du Printemps a été mise en service en juillet 2025.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET LOTISSEMENT

Les logements « 4 et 6 route de Châteauroux » sont en cours de négociation et le Conseil Municipal a enregistré une demande d'acquisition du dernier lot n°5 dans le lotissement « Les Ormes ».

VOIRIE

Concernant la Route Départementale 925, dans la traversée du bourg, compétence et responsabilité de la commune, des travaux pour changement des tampons d'assainissement sont prévus pour un coût estimé à 22 230€ HT avec circulation réglementée, alternée semaine 41/42 et interdite semaine 43/44 suivant l'évolution des travaux et la réfection de la chaussée. Les travaux ont été réalisés comme prévu et terminés semaine 44.

PRUNIERS

INVESTISSEMENTS sur la période 2020/2025

		<i>Coûts hors taxes</i>	<i>Subventions</i>	<i>% subvention</i>
2020	Voirie => Reconstruction totale du pont des "Bonnins"	73 000 €	55 000 €	75%
2021	Sécurisation et aménagement du château d'eau	45 000 €	32 000 €	70%
2022	Panneaux de sécurisation aux entrées du Bourg	3 000 €	1 000 €	33%
2022	Voirie => Le Crot, les Bonnins	72 000 €	54 000 €	75%
2023	Cuves de récupération des eaux de pluie	4 000 €	0 €	0%
2024	Toitures des deux sacristies de l'église	34 000 €	27 000 €	80%
2024	Construction bâtiment sportif et associatif	656 000 €	506 000 €	77%
2024	Voirie => Accès stade, Les Bernards, La Chapelle	53 000 €	40 000 €	75%
2024	Acquisition d'un tracteur	32 000 €	16 000 €	50%
2025	Video-surveillance du centre bourg	37 000 €	30 000 €	80%
2025	Travaux RD 925 => Tampons assainissement	20 000 €	0 €	0%
TOTAUX		1 029 000 €	761 000 €	74%
<i>Reste à charge sur Budgets Communaux</i>			268 000 €	26%

- 2020 Mise en place d'une boîte à livres place de la Mairie
- 2020 Récompense du Département pour le fleurissement des espaces publics "Feuille de Cristal"
- 2022 Recensement de la population
- 2022 Déploiement de la fibre optique sur le territoire Communal
- 2023 Installation de deux cuves à l'atelier Municipal pour récupération des eaux de pluie
- 2024 Première utilisation du nouveau Bâtiment sportif et associatif
- 2025 Réfection de la départementale 925

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2023	Exercice 2024		Résultats exercice 2024	Clôture 2024	Budget 2025
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	106 071.61	282 731.64	-686 171.33	-403 439.69	-297 368.08	542 237.00
Fonctionnement	0.00	538 329.13	-476 819.63	61 509.50	61 509.50	541 356.50
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	123 903.23	18 879.00	-10 923.41	7 955.59	131 858.82	150 958.82
Fonctionnement	17 968.86	59 280.22	-73 929.22	-14 649.00	3 319.86	86 020.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	-3 655.49	38 152.49	-38 076.64	75.85	-3 579.64	38 579.64
Fonctionnement	30 846.43	53 385.78	-50 440.22	2 945.56	33 791.99	78 746.00
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement	14 235.04	25 219.96	21 814.74	3 405.22	17 640.26	30 250.22
Fonctionnement	-20 030.26	22 609.96	-25 219.96	-2 610.00	-22 640.26	35 250.22

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS	2025					
Ass. Sportive tennis de table	550	Musique en Boischaut-Marche				60
Jeunesse Sportive de Pruniers (foot)	550	Les Petissons				300
Familles Rurales	550	Coopérative Scolaire				800
Rural'zik	550	Saint-Blaise				250
			TOTAL			3 660

Naissances



ETAT CIVIL

Cassandra LEJOP
Albin RAFFINAT
Léon DUPONT
Mylan EPIPHANE

née le 27 Décembre 2024
né le 5 Février 2025
né le 11 Février 2025
né le 28 Avril 2025

MARIAGES



PARSAT Joris et MASTRAUD Marion le 7 Juin 2025

Décès

Martine JACQUET ép BOUCHETAL
Marie Ginette ZAJAC ép PASQUET
Roger GARCIA
Nathalie DUPONT ép GODART
Marie-Chantal BARBOU des PLACES Vve de SEZE

le 8 Novembre 2025
le 16 Juin 2025
le 12 Avril 2025
le 19 Février 2025
le 16 Février 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour un bon fonctionnement, les colis et courriers en instance sont à retirer, uniquement aux heures d'ouverture de l'APC ci-dessous.

Merci de votre compréhension.

APC PRUNIERS

**MARDI MERCREDI JEUDI ET SAMEDI
DE 9H00 A 11H30**

**VENDREDI
DE 9H00 A 11H30 ET DE 14H00 A 17H30**

LA MAIRIE

MAIRIE DE PRUNIERS

**MARDI, JEUDI ET VENDREDI
de 8H30 A 12H et de 13H30 à 18H15**

**MERCREDI
8h30 à 12H**

**SAMEDI
DE 8H00 A 12H**

DECHETTERIES DU SICTOM CHAMPAGNE BERRICHONNE

ISSOUDUN - ZI RUE GUILLAUME MASSICOT

**DU LUNDI AU JEUDI : 8H-12H ET 13H30-17H
VENDREDI : 8H-12H ET 13H30-16H**

VOUILLON - ROUTE DE LIGNIERES

**LUNDI ET VENDREDI : 9H15-12H ET 13H45-17H30
SAMEDI : 9H-12H ET 13H30-17H30**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux.

Vous pouvez dès maintenant [vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales](#). Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- ⇒ jusqu'au **mercredi 4 février 2026 inclus** si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- ⇒ jusqu'au **vendredi 6 février 2026 inclus** si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

CE QUI CHANGE DANS VOTRE COMMUNE

En application de la loi du 21 mars 2025, les règles pour les élections municipales ont changé pour les communes de moins de 1.000 habitants.

Le scrutin sera désormais un **scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire**.

Chaque liste pourra avoir jusqu'à 2 candidats de plus ou de moins que le nombre prévu pour le conseil municipal.

Chaque liste devra respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

La prime majoritaire signifie que la moitié des sièges sera attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés.

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, selon la règle de la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'a de majorité absolue, un second tour sera organisé et la répartition des sièges se fera selon les mêmes dispositions qu'au-dessus.

Qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Il sera désormais **IMPOSSIBLE** de rayer des noms, rajouter des noms ou modifier l'ordre des candidats !

En cas de rayures ou de rajouts, votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.



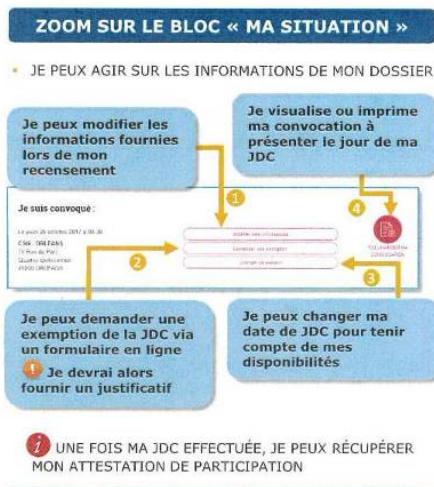
1^{er}
tour

15 mars



2^d
tour

22 mars



i UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE PARTICIPATION

MA MESSAGERIE



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

MERCI DE VOUS
ADRESSER A LA
MAIRIE DE
PRUNIERS



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Comment utiliser majdc.fr ? Mon mini-guide

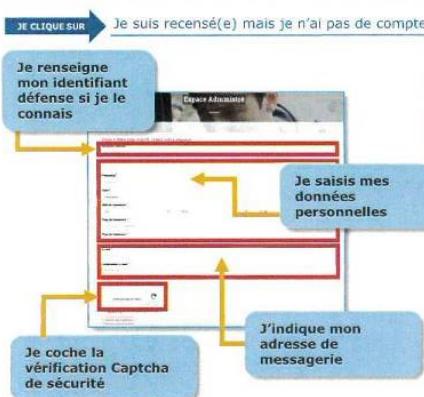


COMMENCER AVEC majdc.fr

- SUR LA PAGE D'ACCUEIL, JE DISPOSE DE DEUX MOYENS DE CONNEXION



- 1/ JE SUIS RECENSE(E) MAIS JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE



2/ JE NE SUIS PAS RECENSE(E)

JE CLIQUE SUR Je ne suis pas recensé(e)

- JE SUIS DIRIGÉ(E) SUR LE SITE DE RECENSEMENT DE SERVICE-PUBLIC.FR



A J'EFFECTUE MON RECENSEMENT EN LIGNE OU BIEN JE M'INFORME DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU RECENSEMENT AUPRÈS DE LA MAIRIE (SI DOMICILE EN FRANCE) OU AUPRÈS DES AUTORITÉS DIPLOMATIQUES (SI DOMICILE À L'ÉTRANGER)

3/ J'AI DÉJÀ UN COMPTE MAJDC.FR

- SUITE À MON INSCRIPTION, JE ME CONNECTE AVEC MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE



4/ J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE

JE CLIQUE SUR Mot de passe oublié ?

- JE PEUX RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE À PARTIR DU FORMULAIRE DE CONNEXION

COUP D'ŒIL SUR MON « ESPACE ADMINISTRÉ »



- i* JE PEUX ÉGALEMENT RETROUVER DES ACTUALITÉS EN CLIQUANT SUR PLUS D'INFOS



NEUVY PAILLOUX
Mardi 6

SAINT AOUT
Mardi 13 +

AMBRAULT

Mardi 20

PRUNIERS
Mardi 27

NEUVY PAILLOUX
Mardi 3

SAINT AOUT
Mardi 10 +

AMBRAULT

Mardi 17

PRUNIERS
Mardi 24

NEUVY PAILLOUX
Mardi 3 et 31

SAINT AOUT
Mardi 10 +

AMBRAULT

Mardi 17

PRUNIERS
Mardi 24

NEUVY PAILLOUX
Mardi 7

SAINT AOUT
Mardi 14 +

AMBRAULT

Mardi 21

PRUNIERS
Mardi 28

NEUVY PAILLOUX
Mardi 5

SAINT AOUT
Mardi 12 +

AMBRAULT

Mardi 19

PRUNIERS
Mardi 26

NEUVY PAILLOUX
Mardi 2 et 30

SAINT AOUT
Mardi 9 +

AMBRAULT

Mardi 16

PRUNIERS
Mardi 23

— PERMANENCE NUMÉRIQUE de 10H à 12h30 aide à l'usage du smartphone, tablette, ordinateur ou logiciel

Nous contacter : ☎ 07 88 83 29 82 ✉ ruralinette@famillesrurales.org La Ruralinette



LE PRINCIPE ?

Ouvert à tous et entièrement gratuit, la Rur@linette est un service itinérant qui vous accompagne dans vos démarches administratives et numérique.

+ Permanence POINT JUSTICE
à la demande

OU ET QUAND ?

A PRUNIERS
(parking de la mairie)
De 10h à 12h30 et
de 13h30 à 16h
tous les 4ème mardi
du mois.

LA RUR@LINETTE

au plus près de vous !

Un Service d'Accueil Numérique Itinérant

France Services

NOS ACTIONS

- Création de compte (Ameli, Impôts, boite mail, CAF, France travail,...)
- Demande de carte grise, de permis, de retraite, de prime d'activité, carte d'identité, passeport, ...
- Interlocuteurs direct avec nos partenaires pour suivre vos dossiers
- Réalisation de CV, Aide dans la recherche d'emploi
- ...

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :

☎ 07.88.83.29.82

✉ ruralinette@famillesrurales.org



La Ruralinette



ASSAINISSEMENT

JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES VOUS COÛTE CHER

LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jetées dans les toilettes, les lingettes s'accumulent dans les canalisations, empêchant progressivement les eaux usées de s'écouler dans les égouts.



CONSÉQUENCES

Le réseau se bouche petit à petit et les risques de débordement chez l'habitant se multiplient.

Les canalisations et les pompes de relevage sont totalement obstruées par les lingettes.



LE CURAGE DU RÉSEAU

Une intervention d'urgence est alors nécessaire : un nettoyage haute-pression et une aspiration du réseau par une hydrocureuse sont réalisés ainsi qu'un nettoyage manuel des pompes par les agents d'exploitation.

Les lingettes sont récupérées pour être envoyées en décharge.



**CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES,
LES LINGETTES NE SONT NI RECYCLABLES NI BIODÉGRADABLES.**

APRÈS UTILISATION, JETEZ-LES À LA POUBELLE DANS VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES !

Pour un meilleur fonctionnement et minimiser les coûts d'entretien du réseau d'assainissement.

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÈE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

Veuillez à mettre une poubelle à proximité des WC

EAU POTABLE

Information
importante
concernant les fuites
d'eau.

TOUT SAVOIR SUR LA LOI WARSMANN

Depuis le 1^{er} juillet 2013, votre distributeur d'eau a l'obligation de vous avertir d'une **surconsommation anormale d'eau**, en cas de fuite sur votre réseau privatif. Il est tenu de vous avertir au plus tard à l'envoi de la facture.

Ce courrier est le point de départ du délai d'un mois qui vous est imparti pour :

- Localiser la fuite
- Réparer votre fuite
- Fournir la facture du plombier indiquant la localisation de la fuite et la réparation faite
- Faire votre demande de dégrèvement

Il vous indique votre droit de bénéficié du dispositif de dégrèvement ou de plafonnement de votre facture, si les conditions d'application sont respectées.

Loi WARSMANN : quelles conditions pour en profiter ?

Pour pouvoir profiter des avantages de la loi, vous devez remplir les **quatre conditions suivantes** :

- ✓ Vous devez être un **particulier**, et votre facture doit concerner un **local d'habitation**.
- ✓ La fuite d'eau responsable de votre surconsommation doit être située sur une canalisation d'eau potable privative non visible, donc après votre compteur d'eau.
- ✓ Dès que vous êtes informé de votre consommation anormale d'eau, et au plus tard dans le délai qui suit l'information du distributeur (**1 mois**), vous devez faire réparer la fuite par un **plombier professionnel**.
- ✓ Vous devez fournir dans le mois qui suit la réception de votre facture d'eau, la preuve de la réparation de la fuite ainsi que la localisation (facture, attestation...).

Qu'est-ce qu'une « consommation anormale d'eau » ?

Une consommation anormale doit excéder le double de votre consommation moyenne habituelle.

Et cette consommation moyenne est calculée sur les 3 dernières années de facturation d'eau de votre logement. En cas de dégrèvement, vous serez donc exonéré de l'excédent au-delà du double de votre consommation moyenne.

Combien de fois peut-on avoir recours à cette loi ?

Vous pouvez bénéficier du dégrèvement à chaque fois que votre surconsommation remplira les conditions requises. Aucune limite n'est fixée.

Quelles sont les fuites prises en compte pour bénéficier de cette loi ?

Cette loi s'applique aux fuites sur canalisation d'eau potable après compteur.

Sont exclues : les fuites dues à des équipements sanitaires (chasse d'eau), de chauffage, des appareils ménagers et leurs joints de raccord, piscine, système d'arrosage, surpresseurs, fosses septiques, tuyauteries visibles.

ECOLE PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2025, nous avons travaillé autour du thème « **Je me promène** ». Dans ce cadre, les élèves des différentes classes ont pu participer à différents projets en lien avec le thème.

- **Fin d'année scolaire 2024 et spectacle de Noël :**

Le lundi 9 décembre, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes, afin d'assister à une représentation théâtrale de la compagnie Castanéa Spectacles sur « Le jardin ». A la fin du spectacle, les élèves de l'école, ont pu poser des questions aux acteurs. Les enfants étaient très intéressés par la confection du décor et des insectes. En effet, tous les objets du spectacle étaient réalisés à partir de matériaux recyclés.

Le 20 décembre au soir, les élèves ont pu présenter un petit spectacle de Noël et assister à un spectacle de magie dans le cadre de la soirée organisée par l'Association des parents d'élèves, Les Petissons. L'Association a également offert aux élèves un goûter de Noël.



Au cours de cette année scolaire, nous avons réalisé plusieurs sorties scolaires en lien avec nos différents projets de l'année. Merci beaucoup aux parents accompagnateurs qui nous ont permis de passer de belles journées.

- **« Promenons-nous » au Musée d'Histoire Naturelle de Bourges :**

Le mardi 25 mars 2025, les élèves des classes de CP CE1 CE2 et de CM1 CM2 ont pu visiter librement les expositions permanentes du musée et assister à des ateliers pédagogiques (classification des êtres vivants et protection de la biodiversité). Ils ont également pu visiter la médiathèque de la ville de Bourges.



- **« Promenons-nous » dans l'univers culturel grâce au projet Escapage :**

Le 3 avril 2025, nous avons assisté au spectacle Escapage à la salle des fêtes de Pruniers. Chaque année, l'école s'inscrit à un projet littéraire afin de récompenser les meilleurs ouvrages de littérature de jeunesse. Dans ce cadre, la classe maternelle a été sélectionnée pour recevoir le spectacle de l'année « Le bruit de la neige » de la compagnie du Chant du Ressort. La classe de CP CE1 CE2 a également été sélectionnée pour recevoir une illustratrice Julie Colombet. Les élèves ont ainsi pu poser des questions et s'exercer au travail de l'illustrateur.



- **« Promenons-nous » à la Réserve zoologique de la Haute-Touche :**

Le lundi 26 mai, toutes les classes de l'école se sont rendues à la **Réserve zoologique de la Haute-Touche** afin de visiter le parc, de découvrir les animaux, de pique-niquer et d'assister à des ateliers pédagogiques sur les régimes alimentaires et les animaux en voie de disparition. Cette sortie a été financée par l'Association des parents d'élèves et par la coopérative scolaire.



- **« Promenons-nous » au Musée Bertrand de Châteauroux :**

Dans le cadre d'un projet départemental sur le thème de la protection de l'environnement, la classe maternelle a réalisé une œuvre qui a été exposée au **Musée Bertrand** de Châteauroux du 5 juin au 27 juin. Une visite de l'exposition par la classe a eu lieu le mardi 24 juin. En plus de cela, la classe maternelle a pu visiter le Musée Bertrand et participer à une animation pédagogique.



- **« Promenons-nous » au collège avant la rentrée prochaine :**

Le mardi 10 juin 2025, les élèves de Cm1 Cm2 ont visité le **collège Diderot à Issoudun**. Visite guidée, ateliers scientifiques, de programmation, animation sportive et représentation théâtrale leur ont permis de se familiariser avec leur futur établissement scolaire.



- **Des cycles sportifs :**

Les élèves des classes de CP/CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à des périodes différentes de l'année à deux cycles d'initiations sportives : au tennis de table, encadré par Aurélien Thomas, du Comité Indre Tennis de Table et deux bénévoles de l'ASTT de Pruniers et au handball, par Adrien et Maxime, de l'Avenir Club Issoudun. Divers ateliers ont été mis en place.



Suite au cycle tennis de table, certains élèves de l'école ont été sélectionnés pour participer au premier pas pongiste, organisé par le Comité Départemental du Tennis de Table, le mercredi 21 mai 2025, avec deux médaillés lors des finales.

- **Fin d'année scolaire :**

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, les différentes classes se sont réunies pour proposer un spectacle de fin d'année autour du thème de l'année. Les enfants et leurs familles ont également pu participer à une kermesse proposée grâce à l'investissement des parents d'élèves. Merci à eux !





VIES ASSOCIATIVES

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Votre association « FAMILLES RURALES DE PRUNIERS » a connu une nouvelle saison pleine avec pas moins de 10 manifestations plus nos 4 clubs. Nos ateliers informatiques et bien sûr notre RURALINETTE sont plus que jamais d'actualité. Les services de cette dernière s'étoffent pour servir les habitants de notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 :

- Le 7 juin pour notre « puces des couturières »
- Le 1^{er} juillet pour le repas du club intergénération
- Le 13 septembre pour notre brocante au stade
- Le 4 octobre pour notre bourse aux jouets
- Le 28 novembre pour notre super choucroute
- Le 2 décembre pour le repas des adhérents
- Le 6 décembre pour le marché de noël

Nous vous souhaitons de la santé et une bonne année 2026

Les instants de partage et de convivialité sont un trésor que nous vous invitons à partager.

Le Bureau de l'Association.



ASSOCIATION SAINT-BLAISE DE PRUNIERS

L'Association vient de passer sa première année en ayant organisé deux Manifestations : la traditionnelle Saint-Blaise du 8 février 2025 et une soirée cabaret avec les Darlings le 5 avril 2025, qui ont connu un grand succès. Les membres de l'Association ont décidé de les renouveler en 2026 : le 7 février pour la Saint-Blaise et le 25 avril pour la soirée cabaret.

Venez vous amuser avec nous !

Tous les membres de l'Association vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.

La Présidente
Véronique BEAURIOT.

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRUNIERS

Nos activités se poursuivent en 2026 !

Club de loisirs : tous les 4^{ème} jeudi de chaque mois

Concours de belote : 29 Mars 2026

Celui de la fin d'année n'est pas encore programmé, il paraîtra dans le journal ou sur affiche.

Gôûter de Noël : Samedi 12 Décembre 2026

C'est un moment de partage et de plaisir avec de beaux décors préparés par les bénévoles de l'association, et une animation. Ce goûter est entièrement offert, et nous regrettons que de moins en moins de personnes y participent.

Le Bureau.

ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE PRUNIERS

La cantine scolaire de Pruniers est une association, compétence de la Communauté de Communes Champagne Boischauts, qui emploie une cantinière et une aide cantinière. Les repas sont tous cuisinés sur place avec une volonté forte de proposer des menus de qualité aux enfants scolarisés à l'École de Pruniers. Les membres du bureau de l'association sont des bénévoles parmi les parents d'élèves et élus lors d'une Assemblée Générale annuelle. Si de nouveaux parents d'élèves ont des compétences à partager, du temps à consacrer, et l'envie de contribuer au bon fonctionnement de cette association qui existe depuis 1949, ils peuvent contacter le bureau actuel de l'association par mail à cantinescolairerepruniers@gmail.com

Le Bureau.

JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIERS

Après bien des déboires, la JSP est repartie pour la saison 2025/2026. L'effectif est en baisse suite aux départs de licenciés extérieurs à la commune qui malgré leur présence n'apportaient pas un plus, surtout en mentalité.

Nous espérons en septembre 2026 créer une équipe Féminine ; actuellement trois femmes jouent le vendredi avec l'équipe Foot Loisirs. Si d'autres femmes étaient intéressées, vous pouvez prendre contact avec le Président.

Suite à l'arrêt de Mme Françoise Robin, pour raisons personnelles (elle reste membre en tant que dirigeante), le bureau a été remodelé avec une première : la parité demandée par les instances.

Vous retrouverez nos manifestations organisées en 2026 dans le calendrier de la Dépêche, un loto est également prévu mais nous n'avons pas encore la date.

Joueurs et Dirigeants (es) vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

Le Président,
Hervé BOUCHETAL.

RURAL ZIK

L'année 2025 a été mouvementée pour l'association Rural Zik. En effet, au moment de boucler notre budget, nous avons appris que le renouvellement de notre principale subvention publique (subvention Département-Région dans cadre de Musique et Théâtre au Pays) n'était pas garantie. Le financement de l'ensemble des évènements prévus par l'association se retrouvait alors menacé. Dans ce contexte et afin de garantir la santé financière de l'association, un choix douloureux a été fait : annuler l'édition 2025 du festival.

Cependant, nous avons maintenu 2 éditions de l'Hiver au Show :

- le 15 mars 2025 avec la musique des Berrysons précédée d'une dégustation de vin de L'Ort de Soulié
- le 20 décembre 2025 avec la folk des castelroussins de Little Halo suivie de la soul/funk des tourangeaux de Mack & the Keystones.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'en 2026, la fin de la saison hivernale sera marquée par une nouvelle édition de l'Hiver au Show, le 7 mars et que le début de l'été sera fêté par le retour du festival Rural Zik, le 27 juin.

Nous vous convions à l'assemblée générale qui aura lieu de vendredi 30 janvier 2026 à 19h00 à la salle de réunion de Pruniers.

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.





ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

L'ASTT Pruniers a démarré la saison 2025/2026 avec une trentaine de licenciés dont onze jeunes de la commune. Cette année nous avons engagé quatre équipes en championnat, et plusieurs joueurs en compétition individuelle.

Nous avons renouvelé les interventions avec l'école de Pruniers tous les jeudis matin pendant cinq semaines, interventions qui sont très appréciées par tous les jeunes.

L'association sportive de tennis de table remercie toutes les personnes présentes à notre dîner dansant et la générosité de la population pour ses dons lors de la distribution de nos calendriers.

Tous les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Président,
Alain MIALOT.



Association des parents d'élèves de l'école de Pruniers : LES PETISSONS

« Les Petissons » est une association de parents d'élèves qui contribue à faire vivre l'Ecole de Pruniers à travers plusieurs événements organisés au cours de l'année scolaire en concertation avec l'équipe enseignante. L'association organisera notamment la Fête de Noël, le vendredi 19 décembre 2025 en soirée à la salle des fêtes de Bommiers, un carnaval le samedi 7 mars 2026 après-midi à Pruniers et la Fête de fin d'année le vendredi 3 juillet 2026 en soirée à la salle des fêtes de Pruniers. Grâce à la participation des familles à ces événements, l'Association « Les Petissons » a déjà pu financer pour les enfants : un spectacle de magie, des balades à poneys, le transport pour une sortie scolaire, des trottinettes pour la cour de récréation et un coffre de rangement pour les jardinets de l'école.



Le Bureau de l'APE Les Petissons.

Le porfrais de...

ELISABETH et FABRIZIO FRAND-LARGIO s'installent en maraîchage à Pruniers «1, Les Grands Berthais»



OISEAU CIEL BLEU
LA FERME DES CHEFS

Nous sommes Elisabeth et Fabrizio, respectivement Autrichienne et Italien. Nous sommes tous les deux chefs cuisiniers et avons travaillé dans des restaurants, hôtels et palaces en France et à l'étranger. Maintenant nous sommes en reconversion professionnelle dans l'agriculture parce que nous avons découvert la beauté et la noblesse de ce métier. Notre ambition est de nourrir les gens en travaillant avec la nature.

Nous sommes tombés amoureux de cette campagne berrichonne il y a 3 ans et nous nous y sommes installés pour créer notre projet d'agriculture en biodiversité.

Aujourd'hui, nous habitons dans un ancien corps de ferme cerné de prairies et de bosquets. Nous voulons créer notre hameau de convivialité et contribuer à préserver la biodiversité. Notre projet

veut aussi répondre aux problématiques et thématiques de la société d'aujourd'hui : respecter la nature pour manger sain, local, et Bio. Pour le faire vivre, nous allons créer un LIEU de convivialité car dans nos milieux ruraux, ils se font rares. Notre ambition est également de contribuer à optimiser la qualité de vie dans notre département.

Sur notre ferme maraîchère vous trouvez déjà des courges et à partir du printemps des fruits et légumes de saison que vous allez pouvoir acheter sur place, et vous trouverez également :

- de délicieuses conserves de notre production transformée ;
- des repas confectionnés avec les légumes de la ferme à déguster autour d'une table champêtre, au clair de lune en période estivale ;
- des cours pour cuisiner les légumes et en apprécier leur pleine saveur.

N'hésitez pas à nous rendre visite ou nous contacter :

📞 06.49.40.22.29

✉️ oiseaucielbleu@gmail.com

et à nous suivre sur :

📷 oiseaucielbleu

🌐 Oiseau Ciel Bleu – La ferme des Chefs



Si vous souhaitez vous aussi participer à cette rubrique pour présenter votre activité dans la prochaine Dépêche, nous vous remercions de nous faire parvenir votre texte avant le mois de novembre 2026.

CALENDRIER 2026

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
9 Janvier	Commune de Pruniers	Les vœux – Salle polyvalente 18h30
7 Février	Société St Blaise	Dîner Dansant
7 Mars 7 Mars 29 Mars	Association les Petissons Association Rural Zik Société des Fêtes	Carnaval L'Hiver au Show Concours de Belote
6 Avril 11 Avril 25 Avril	Jeunesse Sportive de Pruniers Jeunesse Sportive de Pruniers Société St Blaise	Marche/VTT au stade Gospel à l'église Soirée Cabaret
Mai		
7 Juin 27 Juin	Association Familles Rurales Association Rural Zik	Puces des couturières Festival Rural Zik - au stade
1 ^{er} Juillet 3 Juillet 5 Juillet	Association Familles Rurales Association les Petissons Jeunesse Sportive de Pruniers	Repas Inter générations Fête de l'école Méchoui Annuel au stade
Aout		
13 Septembre	Association Familles Rurales	Brocante au stade
4 Octobre 17 Octobre	Association Familles Rurales Asso Sportive Tennis Table	Bourse aux jouets Dîner Dansant
28 Novembre	Association Familles Rurales	Dîner Dansant « Choucroute »
2 Décembre 6 Décembre 12 Décembre	Association Familles Rurales Association Familles Rurales Société des Fêtes	Repas Adhérents club Marché de Noël Goûter de Noël

Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez le commerçant que vous en serez informés

**JOYEUSES FÊTES
À TOUTES ET À
TOUS !**



*Le Maire de Pruniers
Et le conseil municipal vous souhaitent
de passer de bonnes fêtes
Et à l'occasion de la nouvelle année,
vous invitent à partager le verre de l'amitié
le vendredi 9 janvier 2026 à 18h30
à la salle polyvalente.*

PHOTOS : réalisées par nos soins, bénévoles et internet.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim